

Association Québécoise des Bénévoles en
Recherche et Sauvetage (AQBR)



Trousse d'information pour maîtres-chiens

Mars 2014

Guy Lapointe, président

Bonjour,

Vous possédez déjà un chien et vous croyez qu'il ferait un excellent chien de recherche et sauvetage. La trousse d'information de l'Association Québécoise des Bénévoles en Recherche et Sauvetage est publiée afin de vous informer sur toutes les conditions exigées de nos équipes canines. La lecture du présent document vous aidera sûrement à prendre une décision éclairée.



L'Association Québécoise des Bénévoles en Recherche et Sauvetage (AQBR) regroupe plus d'une trentaine d'organismes bénévoles en recherche et sauvetage répartis à travers la province de Québec. Parmi les 500 bénévoles encadrés par notre association, nous comptons sur des chercheurs au sol, des opérateurs de VTT, de motoneiges ou autres embarcations et sur des équipes canines. Lors des opérations de recherche d'une personne disparue, les trois ressources peuvent être mises à contribution.

Peu importe dans laquelle des disciplines nos membres œuvrent, ils sont régis par des normes de certifications très strictes afin d'assurer aux autorités policières et aux familles une excellente prestation de service.

Bien sûr, les membres qui désirent former un chien de recherche et sauvetage font un choix qui leur imposera de la disponibilité, de la discipline et de la rigueur. Si vous choisissez de faire partie d'un de nos groupes, vous devez être parfaitement conscient des exigences qui vous seront imposées. Vous devrez en discuter avec le responsable et les membres du groupe qui vous accueilleront. A cet égard, chaque groupe a des exigences différentes.

Le chien :

On peut généralement débiter l'entraînement d'un chiot de recherche et sauvetage vers l'âge de trois mois. Étant donné qu'il est appelé à rencontrer une nouvelle meute, le chiot doit avoir reçu des vaccins qui le protégeront contre toute maladie transmissible. On reconnaît que certaines races de chiens ont plus d'aptitude que d'autres pour faire le travail exigé. L'évaluation du chiot doit être faite par un entraîneur compétent qui saura rapidement reconnaître les aptitudes du chiot en fonction de son instinct de proie et de jeu. Il devrait également être en mesure d'identifier les embûches que vous risquez de rencontrer lors de votre entraînement.



Par contre, il faut être conscient qu'un chien ne devrait pas débiter son entraînement en recherche et sauvetage après qu'il ait atteint l'âge de cinq ans. Lorsqu'une équipe ne rencontre pas d'embûches majeures, elle peut prendre au minimum deux ans pour pouvoir être déployée sur une opération de recherche. Donc, un chien qui débiterait son entraînement à un âge plus

avancé risquerait d'être opérationnel que sur une très courte période, en fonction de son état de santé.

On choisira souvent un chien de taille moyenne qui sera plus apte à se déplacer en forêt. Les plus grandes qualités d'un chien de recherche sont la socialisation, l'instinct de proie, l'instinct de jeu, le désir de faire équipe avec son maître et un excellent système olfactif.

Mâle ou femelle :

Le sexe du chien n'a que peu d'importance. Bien sûr, si on choisit une femelle, il faut prévoir que durant les périodes de chaleurs ou de gestation, elle ne pourra pas être mise en contact avec les autres chiens, ce qui ralentit sa progression. Pour le mâle, dans plusieurs cas, on choisira la castration à cause de la vie en meute qui lui est imposée. Les chiens doivent être sociables car ils sont appelés à travailler côte à côte et rencontrer des tas de gens. Aucun chien agressif n'est toléré.

Obéissance et socialisation :

Dès son jeune âge, le maître doit voir à la socialisation de son chien. Celui-ci doit être à l'aise dans différents environnements. Sans en faire un chien de spectacle, le maître doit enseigner à son chien les notions de bases d'obéissance afin d'en assurer le contrôle en tout temps. Ces étapes de l'entraînement doivent faire l'objet d'une discussion avec le responsable du groupe auquel vous adhérez et celui-ci doit assurer un suivi constant.

Le maître :

Chaque instant que vous consacrez à établir et à maintenir une bonne relation avec votre chien sera pour lui un moment de pur plaisir. Pour vous, le retour à la maison après une dure journée de travail ou le confort de votre foyer peuvent vous inciter à repousser l'entraînement de toutou à demain. Sachez que pour le maître, la formation d'un chien de sauvetage est très exigeante et on ne s'y adonne pas sans en connaître les responsabilités. Il est donc essentiel de discuter avec des maîtres-chiens actifs qui vous donneront l'heure juste. Vous découvrez un nouveau jeu et les premières semaines d'entraînement sont très agréables. La pluie, les moustiques et les températures froides ne doivent pas ralentir la progression de l'équipe.

Votre disponibilité et votre situation familiale doivent faire l'objet d'une discussion avec le responsable du groupe qui devrait être en mesure de vous donner un aperçu du temps que vous devrez consacrer avant que votre équipes puisse être déployée. Il faut considérer que le temps consacré aux opérations de recherche ne représente qu'environ 1% du temps consacré à la formation et aux autres activités.

Formation de base :

Le groupe bénévole auquel vous décidez d'adhérer est responsable de votre formation. Tous les bénévoles membres de l'AQBRS doivent recevoir une formation de base qui les conduira à un examen d'accréditation. Les maîtres-chiens ne font pas exception. Pendant que l'entraînement de votre chien se poursuit, vous devez suivre quelques formations théoriques et pratiques. En voici quelques-unes :

- Premiers-soins et RCR;
- Cartes et boussoles;
- GPS;
- Techniques de recherche au sol;
- Protection d'une scène de crime.

Plusieurs autres formations destinées aux maîtres-chiens sont disponibles.

Équipement de base :

Le maître-chien doit se procurer l'équipement de sécurité de base (casque de sécurité, lunettes, dossard d'identification, etc...) Il lui faudra également prévoir l'achat de l'uniforme du groupe auquel il adhère. Pour le chien, un dossard s'ajoutera à l'équipement de base comme la laisse et le collier.

Les groupes :

Afin d'être éventuellement déployées par les services policiers sur des opérations de recherche, une équipe canine doit être membre d'un organisme membre de l'Association Québécoise des Bénévoles en Recherche et Sauvetage qui voit à la certification des équipes. Actuellement, nos groupes membres sont surtout concentrés dans les régions de Montréal, des Laurentides, de Lanaudière et de la Mauricie. Malheureusement, l'expertise se fait plutôt rare.

L'encadrement par un entraîneur qualifié est important, ce qui rend la formation à distance difficile, voire presque impossible. La personne qui décide de rejoindre un groupe de recherche et sauvetage doit s'assurer de pouvoir être présente aux entraînements communs de son groupe, ce qui signifie deux à trois fois par semaine, dépendant des exigences imposées par le groupe. Elle doit également planifier des entraînements personnels.

Les coûts de la formation varient d'un groupe à l'autre. Il est important de vérifier auprès du responsable du groupe et l'Association ne régit aucunement les frais exigés par les groupes qui en sont membres.



Journal des activités :

Les maîtres-chiens membres de l'Association doivent maintenir rigoureusement un journal des activités reliées à la formation de leurs chiens. Ce journal fait l'objet de vérifications régulières par le responsable du groupe et il est examiné par les responsables de l'Association avant le passage d'un examen de certification.

La raison de la tenue de ce journal est d'identifier les problèmes rencontrés durant la formation. Il est le témoin du travail fait par l'équipe et peut être utilisé lors d'un témoignage à la cour. Le responsable d'un groupe vous guidera sur la façon de bien rédiger votre journal.

Normes de certification :

Considérant le degré de responsabilité exigé par nos interventions, l'AQBRs s'est dotée de normes de certification très strictes. Ces normes concernant la recherche en forêt sont basées sur les points suivants :

- La capacité du chien à faire le travail;
- La capacité du maître à comprendre les indications de son chien;
- Les capacités d'orientation du maître à l'aide de la boussole et du GPS;
- La capacité du maître à prendre en charge une personne retrouvée;
- Le leadership du maître.

L'équipe canine est généralement soumise à trois tests de certification qui sont faits par les évaluateurs reconnues par l'AQBRs.

Utilisation des équipes canines :

Les services de police sont généralement les acteurs principaux des opérations de recherche et sauvetage. La décision de déployer ou non nos équipes canines leur appartient. S'ils décident de faire appel à nos services, les équipes canines sont utilisées en fonction de leur évolution.

Autres spécialisations :

L'essentiel de la formation est orientée vers la recherche de personnes disparues en forêt. En complément de cette technique, nos équipes canines peuvent aussi être entraînées à d'autres disciplines comme la recherche de restes humains, la recherche de victimes de noyade, la fouille de décombres et la recherche en avalanche.

Ces formations sont complémentaires. Entre autres, la recherche de noyés à l'aide d'un chien est une technique encore méconnue dans laquelle nos équipes obtiennent d'excellents résultats.

Nous espérons avoir répondu à l'essentiel de vos questions. Vous pouvez nous rejoindre aux coordonnées suivantes.

Adresse de l'Association :

Association Québécoise des Bénévoles en Recherche et Sauvetage (AQBR)

1390, rue des Fougères

Prévost, Québec



JOR 1T0

(450) 530-7804

Urgence : (450) 530-4770

Visitez notre site web : www.aqbrs.ca